

Les nomenclatures NGAP et CCAM

Formation présentielle

Public visé : Médecins généralistes (30 maximum)

Pré requis : Pas de pré requis spécifique pour cette formation (voir les conditions générales)

Gestion du handicap : Vous référer aux conditions générales

Objectifs :

A l'issue de la formation le participant sera capable d'optimiser la cotation de ses actes afin d'améliorer la conformité de ses revenus à son activité et de fait, mieux décrire son activité.

Durée : Une soirée soit (2h30)

Moyens pédagogiques, techniques et encadrement :

Le matériel pédagogique

Matériel audio pour la sonorisation de la salle plénière (micro fixe, micro baladeur) si besoin

Le petit matériel de bureau

Supports pédagogiques utilisés : Diaporamas - Pré et post tests - Cas cliniques – Quiz – Plaquette des cotations actualisée par l'expert

Nombre, surface et disposition des salles de travail

Une salle de plénière en fonction du nombre de participants et des salles d'atelier.

Les documents pédagogiques

- ✓ Les documents formateurs
 - Livret accompagnateur, diaporamas
- ✓ Les documents participants
 - Livret participant
- ✓ Les documents experts

Ressources humaines :

Un accompagnateur organisateur-animateur

Il veille à la mise en place de la formation, en particulier au niveau des besoins matériels.
Il a suivi un cursus de formation spécifique à l'organisation et à la gestion de groupes en formation.
Il anime un groupe de participants.

Un accompagnateur animateur pour le second groupe si plus de 15 participants

Il a une bonne maîtrise des techniques pédagogiques utilisées.

Un accompagnateur expert en médecine générale

Un expert en médecine générale ayant à la fois des compétences en nomenclature (NGAP + CCAM) et une bonne connaissance du système conventionnel.
Il adapte le contenu de ses diaporamas et des réponses aux ateliers, selon le lieu des formations c'est-à-dire adapter à la NGAP d'Outre-Mer en cas de formations dans les départements et territoires concernés. Il se coordonne en amont de la formation avec l'organisateur pour coller aux objectifs pédagogiques.

Suivi et évaluation :

Evaluation de la formation

(Evaluation de niveau 1 : satisfaction)

Evaluation par les participants grâce à un questionnaire d'opinion remis en fin de séance.

Evaluation des participants

(Evaluation de niveau 2)

Le niveau de connaissance théorique du groupe formé est évalué par un pré-test en début de séance et par le même test désigné post-test en fin de séance. L'analyse comparative de ces deux tests permet d'évaluer l'acquis du groupe. Elle répond aussi à la question de savoir si tous les objectifs ont été atteints.

Déroulé de la formation :

	Une soirée
20 minutes	Plénière de présentation de la formation et des intervenants
25 minutes	Atelier 1 ✓ Objectif pédagogique – Décrire les majorations des cotations NGAP selon les situations
25 minutes	Plénière 1 ✓ Objectif pédagogique – Décrire les majorations des cotations NGAP selon les situations
15 minutes	Atelier 2 ✓ Objectif pédagogique – Citer les modificateurs de tarif des actes de CCAM
15 minutes	Plénière 2 ✓ Objectif pédagogique – Citer les modificateurs de tarif des actes de CCAM
15 minutes	Atelier 3 ✓ Objectif pédagogique – Lister les actes de CCAM cumulables avec les actes de NGAP
15 minutes	Plénière 3 ✓ Objectif pédagogique – Lister les actes de CCAM cumulables avec les actes de NGAP
20 minutes	Plénière de conclusion et d'évaluation
	Fin de la demi-journée de formation